



Extrait du Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Dossier-contre-le-projet-de.html>

Dossier contre le projet de carrière de Montmaurin

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -

Date de mise en ligne : mardi 24 juin 2008

Description :

Depuis quelques mois, l'association Adaq-Vie Save-Gesse (Association de Défense et de l'Amélioration de la Qualité de Vie en vallées de Save et de Gesse) tente d'alerter les citoyens, l'administration et la communauté scientifique sur le péril que pourrait constituer la mise en oeuvre d'un projet de carrière à haut rendement sur la commune de Montmaurin.

Mise en contact avec plusieurs de ses membres, une visite du site m'a convaincu sans peine de la légitimité de leur inquiétude et de leur protestation à l'égard de ce projet.

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Agnès Marin, Archéologue, membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France

Bordeaux, le 20 juin 2008

Agnès Marin, 6 rue Ausone, 33 000 Bordeaux

Archéologue, membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France

Depuis quelques mois, l'association Adaq-Vie Save-Gesse (Association de Défense et de l'Amélioration de la Qualité de Vie en vallées de Save et de Gesse) tente d'alerter les citoyens, l'administration et la communauté scientifique sur le péril que pourrait constituer la mise en oeuvre d'un projet de carrière à haut rendement sur la commune de Montmaurin.

Mise en contact avec plusieurs de ses membres, une visite du site m'a convaincu sans peine de la légitimité de leur inquiétude et de leur protestation à l'égard de ce projet.

Le contexte :

Au coeur du Nébouzan en Haute-Garonne, le village de Montmaurin est une bastide fondée au début du XIV^e siècle, peut-être sur un lieu d'occupation préexistante [1] (fig. 1). Il se situe à 380 m d'altitude, sur le plateau triangulaire de calcaire crétacé dominant les gorges de la Seygouade à l'ouest et de la Save à l'est. Sa notoriété est toujours principalement liée à la villa gallo-romaine découverte dès la fin du XIX^e siècle [2], et fouillée de manière méthodique de 1947 à 1962 par Georges Fouet. Ses vestiges classés Monument Historique depuis 1949, et actuellement gérés par Monum, continuent d'attirer de nombreux touristes et spécialistes internationaux, au mépris des autres nombreux sites archéologiques du secteur, ignorés faute de mise en valeur (fig. 2).

Présence abondante de l'eau, configuration géologique à dominante karstique propice à la formation de grottes naturelles et d'abris sous roche, richesse naturelle du terroir, faibles altitudes et reliefs collinaires démultipliant les types de biotopes, comptent parmi les nombreux facteurs favorables à l'installation humaine : du paléolithique inférieur au bas Moyen Âge, la quasi-totalité des périodes préhistoriques et historiques est représentée par une trentaine de sites répertoriés à ce jour sur la commune de Montmaurin, et la partie limitrophe de la commune de Lespugue.

Le nouveau projet de carrière :

L'ouverture d'une carrière de calcaire assortie de l'installation d'une usine de criblage concassage a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2008. Cette exploitation serait implantée en bordure des gorges de la Seygouade, sur le plateau dit « bois de la Hage », en référence à la hêtraie qui le recouvre actuellement (fig. 2 et 3). Elle vise un débit annuel de 200 000 tonnes de matériaux par an, moyennant la mise en oeuvre de charges explosives de 2000 kilos. L'installation couvrira 8 hectares, et prévoit l'extraction du calcaire sur une surface d'environ 5 hectares, pendant une durée de trente ans, selon les termes de la convention signée en février entre la municipalité de Montmaurin et la S.A.R.L. « Dragages Garonnais », implantée de longue date sur le territoire de la commune. Il s'agit non d'une création, mais de la réouverture d'une carrière exploitée jusqu'en 1964, dont on aperçoit le front de taille depuis la route départementale D633 (fig. 4).

Au vu du potentiel archéologique que présente cette zone d'exploitation, et conformément à la procédure réglementaire, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été émis par le conservateur régional de l'archéologie Michel Vaginay, en date du 17 janvier 2008 (document n°1). Des informations officieuses suggèrent que le montage de l'opération de diagnostic confié à l'I.N.R.A.P. est en cours, et on sait par ailleurs que l'entreprise « Dragages Garonnais » est sur le point de commencer le défrichage des parties concernées, en dépit des vives protestations émises par l'U.M.I.N.A.T.E. (union Midi-Pyrénées Nature et Environnement) qui rappelle que la zone concernée est classée Z.N.I.E.F.F. type 1 (zone naturelle d'intérêt écologique, et faunistique et floristique) [3].

Les dommages déjà subis par l'exploitation intensive du calcaire local :

De fait, ce projet de carrière implique une nouvelle atteinte à l'intégrité du territoire de la commune de Montmaurin, d'une richesse naturelle et culturelle exceptionnelle qui n'a déjà que trop souffert des déprédations irréversibles que provoque l'exploitation industrielle du calcaire. Rappelons à ce titre que ce nouveau lieu d'exploitation est suscité par le non renouvellement d'une concession établie à moins d'un kilomètre plus au sud, le long du rebord ouest des gorges de la Seygouade (carrière Coupe-Gorge). L'abandon forcé de ce site en activité depuis l'après-guerre, à l'emplacement d'une zone où se concentre pourtant un nombre important de gisements préhistoriques des plus fameux, dont quatre classés depuis 1949 [4], aurait été suscité par le Service des Monuments Historiques, selon le témoignage de Monsieur Gaspin, maire de Montmaurin, rapporté dans un article de La Dépêche du 14 mars dernier (document n°2). Quiconque s'aventure aujourd'hui sur cette aire d'exploitation où la végétation reprend ses droits, peut évaluer l'impact de cette industrie, et le paysage de désolation qu'elle laisse impunément après son passage (fig. 5 et 6).

Quant aux destructions inévitables de gisements, le témoignage de Josette Renault Miskovsky [5] et Michel Girard [6] est à ce titre édifiant. Ces chercheurs rapportent, qu'en 1969, « lors de la préparation de la visite du Congrès international de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Messieurs Louis Méroc (alors Directeur de la circonscription archéologique Midi-Pyrénées), Georges Simonet (assistant à cette circonscription), Jacques Aubinel, Christian Sernelle et Michel Girard, avaient assisté, atterrés, aux tirs de mine qui détruisaient irrémédiablement la zone entourant l'ensemble des grottes préhistoriques. Plusieurs petites cavernes emplies d'ossement avaient d'ailleurs été éventrées sous nos yeux par ces explosions sans que l'on puisse intervenir ni pouvoir collecter quoi que ce soit » [7] (document n° 2).

Si à Montmaurin, comme en bien d'autres endroits, c'est précisément l'ouverture de carrières qui a permis la mise au jour de vestiges d'une valeur documentaire insoupçonnée [8], ces découvertes fortuites appartiennent à une époque révolue où les techniques d'exploitation étaient infiniment moins puissantes et où la vigilance et la perspicacité des archéologues amateurs oeuvraient encore sur le terrain.

A l'opposé oriental du secteur d'interfluve (fig. 2), les gorges de la Save, tout aussi riches de gisements importants, et au calcaire tout aussi convoité par les carriers depuis le début du XXe siècle, a également subi des destructions liées à l'exploitation des carrières, tel celle de « l'abri de la Save », reconnu en 1911.

Le site directement menacé par la nouvelle carrière : le château de Roquebrune

Le secteur concerné par l'exploitation est situé au nord-ouest du village actuel, sur la rive est de la Seygouade, à moins d'un kilomètre au nord de l'ancienne exploitation des « Dragages Garonnais » interrompue depuis juillet 2007

(fig. 2). Il est désigné par diverses appellations : mentionné sur la carte IGN sous le terme de « bois de la Hage » et, plus au nord, lieu-dit « Roquebrune », on l'appelle aussi localement « Coume Day Hourquat et Causere » ou carrière Dufau, du nom de l'entreprise qui en avait commencé l'exploitation. L'arrêté de diagnostic du S.R.A. cite le toponyme de « Le Castet », que nous n'avons retrouvé nulle part mentionné, mais qui a le mérite d'être explicite.

Paradoxalement, la présentation du site qu'en fait ce texte ne fait allusion qu'à « des indices d'occupation historique sur le rebord du plateau, communiqués récemment et qui demandent à être confirmés ».

Cette implantation est pourtant incontestable, même si elle est à ce jour peu connue. La maîtrise de Frédérique Gellis, Inventaire historique et archéologique des mottes castrales et des fortifications de terre du canton de Boulogne-sur-Gesse (31), soutenue en 1999 à l'Université de Toulouse [9], rappelle l'existence en ce lieu d'un château médiéval dit « de Roquebrune » dont les ruines avaient été observées par l'abbé Couret, qui en fit une courte description au début du XXe siècle, et confirmée par Georges Fouet en 1974, témoignages malheureusement dépourvus de documentation iconographique. Les pans de murs les plus accessibles qui subsistent encore, situés en partie centrale de la zone d'exploitation, ont été relevés il y a quelques semaines par Stéphane Fargeot, membre de l'association Adaq-Vie (fig. 3 et 7) [10].

L'étude de l'histoire médiévale du terroir de Montmaurin demeure toujours délaissée, peut-être occultée par le prestige des sites préhistoriques et antiques qui en ont fait la renommée. L'état de la bibliographie concernant cette période le montre bien (document n° 3). A notre connaissance, hormis une évocation de Montmaurin à la fin du Moyen Âge et sous l'Ancien Régime [11], il n'existe aucune monographie approfondie concernant la genèse et l'évolution de l'occupation du sol après la période antique. Les sept pages consacrées à la commune dans le travail d'inventaire thématique de Frédérique Gellis constituent donc un précieux état de la question [12] : le caractère elliptique de l'esquisse historique fait d'autant mieux ressortir l'absence d'élaboration claire des problématiques, inhérente à la pauvreté des sources et aux lacunes de la recherche de terrain.

Les données concernant le château de Roquebrune, identifiable aux vestiges menacés par la carrière, sont très succinctes. L'édifice était déjà trop en ruine au XVIIIe siècle pour figurer sur la carte de Cassini, et la dernière mention recensée s'y rapportant ne remonte qu'à 1343. Il a pu relever du fief très peu documenté des seigneurs de Mirepoix, qui semblait commander une partie des terroirs dits de la Hage, Roquebrune et Bacuran [13]. Ce fief était dans la mouvance des domaines commingeois avant 1270, et intégra la châtelainie fuxéenne de Saint-Plancard à partir du dernier tiers du XIIIe siècle, seigneurie à l'origine de la création de la bastide de Montmaurin. Des prospections récentes ont mis en évidence l'intensité de l'occupation médiévale du site, et la possible existence d'un village associé, probablement abandonné au profit des bastides de Montmaurin et Blajan au cours du XIVe siècle.

Ces vestiges, voués à la destruction si le projet de carrière se concrétisait, sont donc probablement d'une grande importance pour la compréhension de l'évolution de l'habitat groupé du secteur, antérieur à la création de la bastide. Il faudrait pouvoir les mettre en relation avec les quatre autres sites médiévaux attestés à ce jour, hors la bastide, soit (fig. 2) :

- ▶ la motte de Mirepoix d'en-bas, postée sur un petit éperon bordant le ravin formé par le creusement des gorges de la Save, très endommagé, avec fossé et enclos oblong associé. Positionnée en face de la place forte importante de Lespugue, et en contrebas du château de Roquebrune, ce tertre avait capacité de surveiller les allées et venues sur la Save et sur le chemin important qui parcourait le plateau de Bacuran. Des indices ténus qui demanderaient confirmation, suggèrent à Frédérique Gellis que cette fortification était un pôle auxiliaire du castrum de Roquebrune.

Sur le seul territoire de la commune, deux autres fortifications de terre, longtemps assimilés à des tumuli, oppidum, ou camps romains, ont pu être identifiés à des mottes féodales de grandes envergures par Frédérique Gellis, mais qu'aucune source ne documente :

- ▶ celle du lieu-dit La Motte, aujourd'hui en partie détruite, de 70, 90 et 30 m de côté, qui comportait des fossés, un

retranchement couronné d'un parapet, et qui commandait l'entrée des gorges de la Save.

- ▶ la motte d'Esclignac, également fossoyée, et défendue par un rempart de 45 m de long, 5 m de large, et 2,50 m de haut, et probablement accostée d'un enclos attenant (lieu-dit Clot de la Penne). Des prospections ont révélé un matériel abondant (sondages anciens), mais la structure a été en partie détruite par une exploitation agricole.

Enfin, l'implantation religieuse représenté par l'ancienne église paroissiale Notre-Dame de la Hillière, située à l'entrée des gorges de la Save, ne semble pas avoir attiré d'habitat en dépit d'une remarquable pérennité d'occupation : fondée à proximité d'une fontaine probablement vénérée dès la protohistoire, lieu de pèlerinage important au cours du Moyen Âge, le sanctuaire chrétien a succédé à des thermes gallo-romains, accompagnés d'un petit temple de plan basilical peut-être voué à la déesse Tutela et d'un marché couvert, ensemble détruit vers le milieu du IV^e siècle, comme la villa. Deux temples furent ensuite reconstruits, l'un hexagonal et l'autre basilical (la datation de ces structures n'est pas précisée). Des sépultures mérovingiennes retrouvées au cours des fouilles des thermes montrent que le site continua d'être occupé durant le Haut Moyen Âge. Puis, trois églises se succédèrent à l'emplacement de la chapelle actuelle, dont la construction est moderne pour l'essentiel.

L'énumération de ces sites repérés, qui demeurent très insuffisamment étudiés et qui demanderaient à être replacés dans le contexte plus large de l'histoire mouvementée des comtés de Foix et d'Armagnac, laisse pressentir une complexité que l'indigence des sources ne facilite pas à appréhender.

Toutefois, la densité et la fragmentation des points d'ancrage de l'occupation médiévale du territoire de la commune suggèrent un riche potentiel de recherche pour le Moyen Âge, pour lequel le site du « Castet », directement menacé, constitue probablement un maillon important. Quand bien même une opération de fouille serait programmée à l'issue d'un diagnostic qui ne saurait être négatif [14], l'ampleur et la complexité des recherches que ce site susciterait dans une perspective scientifique digne de ce nom, et par là, le coût qu'une telle opération pourrait engendrer, sont des arguments qui pourraient peut-être suffire à dissuader l'aménageur de poursuivre son projet d'implantation : encore aurait-il fallu que cette donnée du territoire visé par l'aménagement ait été perçue d'emblée par les divers services de l'administration.

Un contexte géomorphologique propice aux gisements d'époque préhistorique :

Nous l'avons déjà évoqué, le secteur d'interfluve Seygouade-Save constitue en outre un foyer d'une richesse peu commune pour la recherche préhistorique. Une trentaine de sites y ont été repérés depuis la fin du XIX^e siècle, qui témoignent d'une intensité et d'une continuité remarquables de l'occupation humaine depuis le paléolithique inférieur. On ne retient trop souvent que la mâchoire à caractère néandertalien de la grotte de « la Niche » trouvée par un archéologue amateur, Raoul Cammas, peu de temps après l'ouverture de la carrière « Coupe-Gorge » bordant l'entrée des gorges de la Seygouade, à peine 1 km au sud de la carrière qu'on se propose d'exploiter de nouveau. Confiée à Louis Méroc, alors Directeur des Antiquités préhistoriques, puis à Henri de Lumelay, cette mandibule, conservée aujourd'hui au Musée de l'Homme, a longtemps été considérée comme un des plus anciens fossiles humains trouvés sur le territoire français avec celui de Tautavel [15].

Cette découverte a immédiatement entraîné, dès 1949, le classement du site, et de trois autres grottes situées à proximité [16], en un secteur où se concentrait plus d'une dizaine de gisements aux séquences parfois très étendues, et le plus souvent multiples : Coupe-Gorge, pour ne citer que cette cavité fameuse fouillée par Louis Méroc, contient trois niveaux d'occupation : la couche supérieure est Néolithique, superposée à un niveau peu épais Aurignacien et Magdalénien, lui-même recouvrant une couche de 6 m d'épaisseur correspondant à la fin de

l'Acheuléen et au début du Moustérien. Ces sites, dont certains avaient déjà été repérés et fouillés dans les années 1920, ont livré un matériel lithique extrêmement abondant et diversifié, mais aussi un riche ensemble de fossiles animaux du Würm (ursidés, cervidés, canidés, machairodus -chat-tigre aux dents de sabre-, rhinocéros mercki...), ensemble conservé à l'Institut du Quaternaire à Bordeaux où il a été étudié [17]. A la fin des années 1990, des études palynologiques ont en outre pu être mises en corrélation avec tous ces stades d'occupation, complétant les connaissances du climat, du paléo-environnement et de leurs évolutions et affinant l'appréhension du cadre de vie de ces populations [18].

A l'opposé oriental du site menacé, la même densité d'occupation a pu être constatée, tout le long des gorges de la Save, avec une particulière concentration de gisements du paléolithique supérieur, fouillés surtout dans les années 1920 par René de Saint-Périer ; la Vénus de Lespugue reste sa découverte la plus connue et prestigieuse, qui ne doit pas dissimuler l'importance des collections de production lithique (solutréennes, gravettiennes, aurignaciennes) qu'il a réunies, et qui continuent d'être étudiées [19].

Pour étayer de manière constructive l'opposition au projet de carrière, Isaure Gratacos, ethnologue membre de l'association Adaq-Vie et Daniel Quettier de la société méridionale de Spéléologie et de préhistoire ont pratiqué ce printemps une prospection géomorphologique de l'interfluve Save-Seygouade [20], qui montre que l'emprise prévue de la future carrière couvre un ensemble karstifié en tous points identique à celui qui caractérise les grottes et abris de Coupe-Gorge, ce qui ne saurait surprendre puisque ce nouveau site s'attaque aux mêmes couches de calcaire Danien, à des altitudes identiques et façonné par le même système hydrologique. Le front de l'ancienne carrière abandonnée présente une coupe d'où il est aisé d'observer les résultats des mêmes phénomènes de glissement de sédiments propre aux formations karstiques, et qui rendent particulièrement délicats les investigations rigoureuses qu'impose une recherche archéologique scientifique. Or, comme le souligne Louis Raymond, membre de la Société préhistorique française, « l'extrême densité déjà reconnue sur cette zone réduite de l'interfluve révèle qu'il y a eu, à cet endroit privilégié, des conditions particulières qui ont attiré les hommes pendant toutes les époques de la préhistoire. Si beaucoup de gisements ont été découverts, il est illusoire de croire qu'il n'en existe plus à découvrir » [21]. Enfin, comme le fait aussi remarquer pertinemment Louis Raymond, il faut souligner que les sites préhistoriques de Montmaurin et Lespugue ont été fouillés pour la plupart il y a plus de 50 ans : les sites restés intacts et inédits sont autant de réserves où les archéologues du futur pourront mettre en oeuvre des techniques d'investigation et d'analyse à même de compléter utilement le matériel déjà collecté dans des conditions qui ne répondent plus aux exigences de précision de la recherche actuelle.

Des craintes peuvent donc être légitimement formulées quand à la pertinence des méthodes d'investigation préconisées selon la procédure normale, soit une phase de diagnostic : quelque puisse être le soin avec lequel elle sera menée [22], on peut douter qu'elle soit en mesure d'écarter tout risque de découvertes fortuites en cours d'exploitation, voire de destruction de nouveaux sites majeurs sans même que quiconque s'en aperçoive. A ce propos, l'intensité de l'occupation d'époque paléolithique supérieur permet à Louis Raymond d'évoquer la possibilité de l'existence de grottes ornées dont les accès ont pu être obstrués naturellement comme c'est très souvent le cas, et qu'il serait désastreux de voir éventrées par un tir de mine... Au vu de la complexité du contexte géomorphologique et de l'étendue des périodes susceptibles d'être représentées par des vestiges de nature très diverse, le risque est grand que l'opération de fouilles qui devrait logiquement être prescrite après le diagnostic se heurte à un degré de complexité qui nécessiteraient des besoins logistiques, scientifiques et humains d'un coût et d'une durée démesurés pour un tel aménagement. Au-delà des arguments humanistes en faveur de la défense du patrimoine culturel et naturel, c'est là probablement un atout de poids pour la sauvegarde de ce site et de son intégrité. Il conviendrait de le souligner avant que les travaux de défrichements qui vont commencer de le dénaturer ne soient entrepris...

Le dilemme auquel est confrontée la commune de Montmaurin est donc simple :

- Soit, comme le propose la maire du village, elle s'engage à perpétuer une tradition d'origine bien récente à l'aune des vestiges immémoriaux qu'elle conserve, et qui, selon ses propres termes, voue le territoire de la commune

depuis l'après guerre à l'exploitation industrielle de ses baux calcaires très convoités, au détriment du cadre de vie et de la conservation d'un patrimoine d'une richesse méprisée à force d'ignorance.

- ▶ Soit, comme l'envisage l'association Adaq-Vie soutenue par des citoyens locaux de plus en plus nombreux, de mettre à profit cette crise salutaire pour enfin entreprendre, en concertation avec les municipalités voisines et l'aide des services territoriaux, une réflexion globale sur les possibilités de protéger et mettre en valeur ce patrimoine culturel et naturel trop longtemps délaissé. Dans cette perspective, une procédure de classement au patrimoine mondial est sérieusement envisagée, accompagnée d'un travail intense de communication et de sensibilisation des citoyens, dont le devoir est de se réapproprier la connaissance et la maîtrise du devenir des richesses de son terroir.

En espérant que cet exposé mette suffisamment en évidence l'aberration que constitue ce projet de carrière au vu de l'importance du patrimoine culturel qu'il menace et comme obstacle supplémentaire aux difficultés de mise en valeur des sites montmaurinois reconnus de longue date mais si négligés, je joins un texte rédigé par Isaure Gratacos (document n° 4), qui, éventuellement complété par vos soins, pourra servir de motion si la démarche vous semble justifiée.

Agnès Marin, membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France

[1] GELLIS Frédéric, Inventaire historique et archéologique des mottes castrales et des fortifications de terre du canton de Boulogne-sur-Gesse (31), mémoire de maîtrise dirigée par Sylvie Faravel, Université de Toulouse-le Mirail, 1999, vol. 1, p. 154-155.

[2] Pour l'anecdote, rappelons que c'est en séance de la Société archéologique du Midi de la France qu'a été révélé un des premiers témoignages de sa découverte par le préhistorien Louis Lartet après une visite des lieux que commençait à dégager l'abbé Couret, en juin 1880.

[3] « Le site est recouvert d'une chênaie et hêtraie qui abrite des espèces rares, lys martagon, aspérule odorante, des zones de pelouse sèche propices au développement d'une flore spécifique, dont certaines variétés rares d'orchidées (Orchis singe, Orchis militaire et Ophris araignée), et enfin, une faune spécifique aux zones préservées : oiseaux rupicoles tel le cincle plongeur, escargots de Bourgogne, colonies de chiroptère dans les grottes, auxquels il faut ajouter la présence d'espèces devenues rares en plaine, telle que la genette. Informations tirées de la lettre adressée par Rémy Martin, président de l'U.M.I.N.A.T.E., au commissaire enquêteur le 16 avril 2008.

[4] Grottes dite « de la Niche » où fut trouvée la mâchoire néanderthaliennne en 1949, grotte de « Coupe-Gorge », « La Terrasse », et « Montmaurin » ou « Boule ».

[5] Palynologue, Directeur de Recherche émérite au Centre National de la Recherche Scientifique - Département de Préhistoire du Muséum National Histoire Naturelle. Institut de Paléontologie Humaine, Paris.

[6] Palynologue. Chercheur associé au Centre d'Etudes : Préhistoire, Antiquité, Moyen Age - Centre National de la Recherche Scientifique, Valbonne (Alpes maritimes).

[7] Extrait de la lettre de soutien que ces chercheurs ont adressé à l'association Adaq-Vie Save-Gesse.

[8] C'est précisément dans ce contexte que la mâchoire de Montmaurin a été découverte, par Raoul Cammas en 1949, les fouilles du gisement ayant été confiée ensuite à Louis Méroc. De même pour les gisements de la vallée de la Save, pour l'essentiel explorés et étudiés par le docteur René de Saint-Périer dans les années 1920-30, inventeur de la Vénus de Lespugue.

[9] Travail mené sous la direction conjointe de Sylvie Faravel et Gérard Pradalié, qui nous a confirmé la véracité du témoignage de son étudiante, vérifiée sur le terrain.

[10] Intégré au dossier « Montmaurin » conçu par la Société études recherches du Nébouzan, 40 pages, printemps 2008.

[11] SOUVERVILLE G.-P. « Montmaurin, du bas Moyen-Âge à l'Ancien Régime », Revue du Nébouzan, 1997, p. 80-94.

[12] Voir aussi GELLIS Frédérique, « Les mottes castrales du canton de Boulogne sur Gesse », Archéo en Savès, 17, 2000, p. 86-90.

[13] La mention la plus ancienne relative au toponyme de Roquebrune remonte à la fin du XIIe siècle, dans un acte faisant état d'un don d'une partie de la forêt de Roquebrune par Enderande, seigneur de l'Isle-Toupière, à l'abbaye cistercienne voisine de Nizors, don renouvelé et accru au début du XIIIe siècle par un descendant.

[14] On s'étonne que l'arrêté de diagnostic prescrive une équipe d'intervention constituée d'un paléolithicien secondé étroitement par un sédimentologue/karstologue, reléguant à un rôle de participation un médiéviste associé (arrêté de prescription, p. 3, document n° 1).

[15] Les études récentes en ont considérablement rajeuni l'âge, le fossile ayant été reclassé de la catégorie des pré-néandertaliens anciens (400 000 à 300 000 ans) au néandertalien ancien, environ 130 000 ans.

[16] Grottes de « Coupe-Gorge », « La Terrasse », et « Montmaurin » ou « Boule ».

[17] GUADELLI J.-L., « Quelques données sur la faune de Coupe-Gorge à Montmaurin (Haute-Garonne, France) », Société des amis du Musée national de préhistoire et de la recherche archéologique, Les Eyzies de Tayac-Sireuil, 1990, no2, pp. 107-126.

[18] RENAULT-MISKOVSKY J., GIRARD M., GAUDEY J., « Palynologie des grottes de Montmaurin (Haute-Garonne) et du versant nord pyrénéen : corrélations interséquentielles du pléistocène moyen à l'holocène », (la Niche, le Coupe-Gorge, les Abeilles, le Putois IV), Colloque Q2 No2, Orléans, FRANCE (29/04/1997), 1998, vol. 9, no 3 (106 p.) (1 p.1/4) et GIRARD M. , GAUDEY J. , RENAULT-MISKOVSKY J., « Analyse pollinique du remplissage de la Grotte des Abeilles (Montmaurin, Haute-Garonne) », Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège, 1997, vol. 52 , pp. 137 - 146.

[19] FOUCHET P., SAN JUAN C., « Les industries solutréennes de l'abri des Harpons et de la grotte des Rideaux à Lespugue. Collection Perier des musées de Lespugue et de Saint-Gaudens », Bulletin de la société préhistorique de l'Ariège, vol. 55, 2000, p. 27-33.

[20] GRATACOS I., QUETTIER D., L'interfluve ave-Seygouade, un haut lieu de l'histoire de l'humanité, étude de terrain réalisée en mars avril 2008, Adaq-Vie, Save-Gesse, 13 pages.

[21] Lettre de Louis Raymond, membre de la Société préhistorique française depuis 1958, adressée au commissaire enquêteur le 7 avril 2008 ([document n° 2](#)).

[22] Voir « principes méthodologiques » dans l'arrêté de prescription, p. 2 et 3, document n° 1.